

CONSEIL DE QUARTIER LE GAMBAUD – N°6
COMPTE RENDU SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2022 – 19h30

Elu présent : David ARIAS

Membres présents : Isabelle GARDAN, Sylvie CHAMBON, Claudie GALLET, Martine TARDY, Raymond TOQUE

Membre absent : Françoise NIZOT

ORDRE DU JOUR :

- 1- Nomination du secrétaire de séance
- 2- Validation du dernier CR du 07/06/2022
- 3- Echanges et réponses concernant les questions des derniers conseils - Suivi du Plan d'actions
- 4- Organisation de la communication vers les habitants du quartier
- 5- Compostage dans le quartier : réflexions, mise en place, organisation, ...
- 6- Manifestation dans le quartier ou dans la ville : trocs de plantes, graines, boutures, semis, légumes...
- 7- Distribution flyers illuminations
- 8- Sujets divers
- 9- Date du prochain conseil

1- NOMINATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE :

David ARIAS est nommé secrétaire.

2- VALIDATION DU CR DU DERNIER CONSEIL :

Le compte-rendu du 07/06/2022 est validé.

3- ECHANGES ET REPONSES CONCERNANT LES QUESTIONS DES DERNIERS CONSEILS - SUIVI DU PLAN D' ACTIONS :

La Friche industrielle – 160 logements :

Un bureau d'études travaille sur la faisabilité afin de mettre la rue étroite du Montay en sens unique (stationnement, chaussée et trottoir, accès aux voitures, utilitaires, camions, pompiers). Rien pour l'instant. A suivre.

Les Membres du Conseil réitèrent leur demande pour la création d'un poumon vert à l'intérieur de leur quartier. Actuellement il n'existe pas d'espace vert au centre du village.

Les questions posées :

Pourquoi les habitants n'auraient pas d'accès à un espace vert en ville ? Comme dans d'autres villes aux alentours ?

Il existe un projet d'espaces verts mais dans une zone un peu plus basse. En attente d'informations plus précises.

→ **Les allées du MONTAY – 74 logements :**

Démarrage prévu début 2023 pour une livraison en 2025. Trois villas seront vouées à la démolition. Il est prévu, 21 places de visiteurs extérieures à l'intérieur de la résidence. S'il ne reste plus de place pour les visiteurs et les habitants (1^{er} arrivé, 1^{er} servi), les autres personnes viendront se garer sur le parking pour les commerces de la rue de Bourgoin, déjà saturé par les clients.

Afin de remédier à ce problème, il est prévu de mettre le parking en Zone Bleue.

→ **Construction d'un immeuble de 27 logements au 63, rue de Bourgoin :**

→ **Construction des logements ex L'ESSENTIEL rue du Montay :**

Les habitants font remarquer l'impact des constructions d'immeubles. « Trop c'est trop ». Dans le quartier du Gambaud, toutes les rues traversantes sont étroites. Celui-ci perd de sa tranquillité avec la croissance de la circulation, l'augmentation des risques et de toutes les pollutions.

SUIVI DU PLAN D' ACTIONS :

→ **Travaux entrée Route de Bourgoin :** Pourquoi sont-ils encore arrêtés ?

→ **Plantation de 2 mini-forêts aux écoles plaine et village :** Les projets pédagogiques vont suivre

→ **Campagne de stérilisations des chats errants :** La Mairie peut à son initiative ou à la demande d'une association faire procéder à la capture des chats errants non identifiés.

→ **Budget :**

Le budget annoncé est de 5000 euros.

L'idée a été lancée d'avoir à disposition du quartier un broyeur à végétaux. À ce sujet, pour le broyage de végétaux le SYCLUM loue gratuitement un gros broyeur, les contacter. Voir ce qui pourrait se faire à la Mairie (mise à disposition et mutualisation de broyeurs par exemple). Il est aussi possible de se regrouper de 2 à 5 personnes au moins pour acheter un broyeur et ainsi bénéficier d'une aide du SYCLUM pouvant aller jusqu'à 40% du prix d'achat dans la limite de 500 € TTC.

→ **La tournée voirie du 23/10/2021 :**

Tous les points listés ci-après devraient être soumis à un examen au 1^{er} semestre 2023. Un tableau de bord pour le suivi des actions sera établi et transmis aux membres du quartier.

Une réunion est prévue pour exposer le plan d'actions (engagées, programmées ou projetées)

Le Clos Des Figuiers rue de Bourgoin : Devant l'immeuble, finition des travaux : goudronnage et installation de potelets de protection en face du nouvel immeuble. Des gros travaux ont été effectués derrière cet immeuble : sans autorisations, déforestation, remplissage du fossé naturel de drainage, les déchets encore sur place. Les membres demandent des explications sur la procédure engagée par la Mairie contre le promoteur pour la remise en état d'origine.

Affaissement de l'enrobé trottoir rue de Bourgoin.

Passage piétons en face du n° 15 et 22 rue de Bourgoin à sécuriser : feu clignotant, zone 30, couper la haie qui déborde sur le trottoir, marquage au sol...

Carrefour rue du Montay / rue de Bourgoin face à la boulangerie, à sécuriser : mettre un panneau lumineux priorité à droite avant la rue du Montay, zone 30, le ralentisseur trapézoïdal est mal placé. Un ralentisseur trapézoïdal doit comporter obligatoirement un passage piéton.

Le parking rue de Bourgoin est saturé : clients de la boulangerie, coiffeur, pharmacie, cabinet pluridisciplinaire, yoga et bientôt les voitures de la résidence les allées du Montay.

Rue du Gambaud : en face du 7 et 7A rue du Gambaud écluse routière latérale à sécuriser : en plein virage, manque de visibilité..... La mairie ne prévoit rien, les véhicules doivent pouvoir monter sur le terre-plein. Installation de panneaux zone 30

Place du Montay : réfection du goudron suite l'incendie de voitures et affaissement du mur sur le petit parking place du Montay...Installation d'un panneau zone 20 rue du Regard Doux

Rue du Montay : en face de la sortie impasse Mollard Bazin : marquage au sol, éclairage, passage piétons mal placé.

En face du 39 bis croisement rue du Montay / chemin de Barens : sécuriser l'intersection.

Un sens unique est prévu mais dans quel sens ?

Rue de Bourgoin : poteaux de feux tricolores encombrant les trottoirs à déplacer : A suivre...

Installation de miroirs de rue :

Chemin du Vignon : manque de visibilité pour sortie sur la rue du Gambaud, installation d'un miroir de rue.

Chemin du Marais : manque de visibilité pour sortir sur la rue du Gambaud, installation d'un miroir de rue et d'un éclairage public et de panneaux zone 30 dans les 2 sens.

Ce ne sont pas des sorties d'habitation, la mise en place de miroir de rue relève de la compétence de la Mairie.

Chemin de Vercouvet : en attente d'informations sur le tout à l'égout.

Dès que le tableau de bord sera communiqué, les actions listées dans ce paragraphe seront supprimées.

4- ORGANISATION DE LA COMMUNICATION VERS LES HABITANTS DU QUARTIER :

Les comptes rendus sont mis à disposition des habitants sur le site Ville de TIGNIEU-JAMEYZIEU. Tout le monde ne lit pas le TJ INFO, on pourrait distribuer dans les boîtes aux lettres du quartier des informations sur l'existence du conseil, l'installation des boîtes à idées et comment accéder aux comptes rendus sur le site TJ.

Les deux boîtes à idées de couleur bleue sont arrivées. Vous pourrez y déposer vos remarques idées et problématiques. Nous attendons leur installation.

ENQUETE/QUESTIONNAIRE AUPRES DES HABITANTS DU QUARTIER :

Comment peut-on obtenir une synthèse des questions d'intérêt général et en lien avec la démocratie participative posées par les habitants de notre quartier ?

Pour mémoire : mise en place des commissions

Claudie GALLET aux illuminations 2021/2022.

Raymond TOQUE à la voirie.

Martine TARDY, Françoise NIZOT, Isabelle GARDAN, Claudie GALLET, Sylvie CHAMBON aux consignes de tri et collectes des déchets, compostage, projet troc de graines.

5- COMPOSTAGE DANS LE QUARTIER :

Compostage dans le quartier : réflexions, mise en place, organisation, ...

Des membres du conseil ont assisté à des séances d'information sur la gestion et le tri des déchets, compostage, poubelles... auprès du SYCLUM.

Ils transmettront un article sur le sujet à David ARIAS. Cet article fera l'objet d'une publication dans le prochain TJ INFO.

Quelles sont les actions prévues par la Mairie ? (Communication, organisation, vente de composteurs).

Voir à l'animation au sujet du compostage : information auprès des habitants, organisation des séances d'information par le SYCLUM. La Mairie peut s'occuper des flyers. Une réunion extraordinaire du conseil de quartier est prévue le 09/11/2022 de 18h30 à 20h00. Lieu à préciser.

6- MANIFESTATION DANS LE QUARTIER :

Manifestation dans le quartier ou dans la ville : trocs de plantes, graines, boutures, semis, légumes...

Cette idée pourrait faire l'objet d'une rencontre et de partage entre les aînés, les jeunes, les autres quartiers et les jardins partagés. La Mairie doit demander à la CCBD l'organisation d'une vente de composteurs qui pourrait se faire le même jour que la journée troc ?

Une manifestation est prévue en mai 2023 pour le troc graines.

7- ILLUMINATIONS 2022 :

Du 8/12 au 25/12/2022.

Concours : distribution des flyers comme l'année dernière. Cette année maisons et balcons.

Pour les illuminations de la ville, la société BLACHERE a été choisie. A renseigner.

8 - SUJETS DIVERS :

Installation de poubelles de ville : dans le quartier du Gambaud ainsi qu'au bois du Grand Taillis. Où en est-on ? En parler au prochain conseil.

Propreté dans notre quartier : les rues ne sont plus désherbées. Les renouées du Japon envahissent une partie du site de la friche industrielle et le bord de la rue du Tissage.

Deux objectifs du quartier pour 2023 :

- 1- Sécurité Voirie, en cours, voir au paragraphe des actions voirie.
- 2- Fête solidaire de quartier : fête du four banal. Voir avec le Comité des Fêtes.

9 - DATE PROCHAIN CONSEIL :

Le prochain conseil est fixé au mercredi 19 janvier 2023 à 18h00 – en mairie.